Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le 25/06/2025
ID : 038-213800535-20250620-DB_250619_069-DE

Ville de Bourgoin-Jallieu

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DB_250619_069

SPORTS - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE " HAUT NIVEAU " AU CSBJ ATHLETISME

Membres du Conseil municipal	
En Exercice	35
Présents	24
Votants	30
Pouvoir(s)	6
Absent(s)	5

Séance du 19 juin 2025

Lieu : Halle Grenette

Date de convocation le 13 juin 2025

Président : M. Vincent CHRIQUI, Maire

Secrétaire de séance : Océane ROULOT

Présents :
Vincent CHRIQUI, Jean-Pierre GIRARD, Marie-Laure GARNIER, Aurélien LEPRETRE, Hélène ACCETTOLA, Olivier DIAS, Marguerite BACCAM, Dorian MAILLET, Océane ROULOT, Sébastien CHALESSIN, Alain BATILLOT, Marie-Thérèse DUSSERT, Christian CIOFFI, Gaël LEGAY-BELLOD, Semiha ALATAS, Isabelle RENARD, Odile MARTINI, Michaël AYDIN, Kévin DOREL, Damien PERRARD, Dominique CADI, Robert BRIOUDE, Marie-Claude SOUCHAUD, Gabriel BERTEA

Absents :
Chantal BUSSY, Anissa DAOUI, Jean-Claude PARDAL, Laurent MAGUET, Aurélia MASSON

Excusés, ayant donné pouvoir :
Myriam ABDERRAHIM, pouvoir à Océane ROULOT, Armand BONNAMY, pouvoir à Robert BRIOUDE, Thierry JOSEPH, pouvoir à Jean-Pierre GIRARD, Laurent CAMPO, pouvoir à Gabriel BERTEA, Anne CROUZIER, pouvoir à Damien PERRARD, Roger RICHERMOZ, pouvoir à Odile MARTINI

Le rapporteur rappelle à l'assemblée que l'association CSBJ Athlétisme a de nouveau réalisé une belle saison sportive 2024 / 2025 ;

Le club comptabilise en effet 5 athlètes sur les listes interministérielles de Haut Niveau (4 Espoirs et 1 Relève) et affiche un beau palmarès cette année encore avec entre autre :

- 2 championnes de France N2 sur 3 000 m steeple et 3 000 m ;
- Un champion de France cadet sur 60 m ;
- Un champion de France junior sur triple saut ;
- Une championne de France Espoir en longueur ;
- 2 champions de France Master (hauteur et 3 000 m marche).

A cela s'ajoutent d'excellents résultats en Coupe de France par équipe avec le titre pour le

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le 25/06/2025
ID : 038-213800535-20250620-DB_250619_069-DE

relai féminin 4*100 m haies et le bronze pour l'équipe masculine au relai 4*1 000 m ainsi que des records régionaux et départementaux battus.

Le CSBJ athlétisme a également mené cette année, conjointement avec la Ville, l'Education Nationale et l'USEP, le projet *Berjathlon* qui a rencontré un vif succès auprès des écoles de BOURGOIN-JALLIEU.

Ce dispositif a ainsi permis à 43 classes de bénéficier d'un cycle athlétisme varié avec la mise à disposition d'une application pour accompagner les enseignants, l'implication des éducateurs du club dans les écoles, en complément de l'outil, et la fourniture du matériel adéquat.

Ce projet a été conclu avec l'évènement *Berjatlhon* au stade Antonin BERLIAT les 3 et 4 avril 2025 en présence des 736 enfants, permettant ainsi de concrétiser le cycle sportif par une belle manifestation en mélangeant toutes les classes participantes.

Au vu de ce bilan très positif, la municipalité exprime sa volonté de soutenir activement le club dans son développement et son rayonnement en lui octroyant une subvention exceptionnelle de 12 000 €, dont 5 000 € au titre du sport de haut niveau et 5 000 € pour son action *Berjathlon.*

Il est proposé au Conseil Municipal :

- **D'APPROUVER** l'octroi d'une subvention exceptionnelle de 12 000 € ;

- **D'AUTORISER** le Maire ou son représentant à signer tous actes et effectuer toutes formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé ci-dessus,
Après en avoir délibéré,

Adopte la délibération à l'unanimité des voix.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Envoyé en préfecture le 23/06/2025
Reçu en préfecture le 23/06/2025
Publié le 25/06/2025
ID : 038-213800535-20250620-DB_250619_069-DE

à Bourgoin-Jallieu ,
pour copie conforme,

Le Maire de Bourgoin- Jallieu
Premier vice-président de la CAPI
délégué aux Mobilités
Vice-président du Département
en charge de [illegible]ique
Vincent CHR

Signé par : Vincent CHRIQUI
Date : 23/06/2025
Qualité : Maire de Bourgoin-Jallieu, Premier vice-président de la CAPI délégué aux Mobilités, Vice-président du Département en charge de la Transition écologique

Le secrétaire de séance
Océane ROULOT

Signé par : Océane ROULOT
Date : 23/06/2025
Qualité : Secrétaire du Conseil Municipal

Monsieur le Maire certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en préfecture par voie dématérialisée et publié.

Le présent acte peut faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa publication d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire de Bourgoin-Jallieu ou d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Grenoble.